

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 20 OCTOBRE 2026
EN MODE HYBRIDE**

DOSSIER R-4353-2026

**DEMANDE D'AVIS À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE SUR LES MODALITÉS RÉGLEMENTAIRES QUI POURRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE AFIN
DE RÉDUIRE LES IMPACTS TARIFAIRES POUR LES CONSOMMATEURS TOUT EN MAXIMISANT LE DÉVELOPPEMENT ET L'UTILISATION
DU GSR PRODUIT AU QUÉBEC**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. François Emond (président de la Formation),
M. Samy Gennaoui et M. Steeves Demers.**

L'avocate de la Régie est : M^e Amélie Cardinal

La demanderesse est :

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE (MEIE)

Les intervenants dans ce dossier sont :

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE (ACIC)

ASSOCIATION CANADIENNE DES CARBURANTS (ACC)

ASSOCIATION CANADIENNE DU CIMENT (ACCiment)

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEFO)

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)

**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES PRODUCTEURS, DES DISTRIBUTEURS ET LES UTILISATEURS DE
BIOMÉTHANE EN AMÉRIQUE DU NORD (RNGCoalition)**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET L'ASSOCIATION
CANADIENNE DU BIOGAZ (AQPER-CBA)**

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (CIFQ)

CONSEIL DES ENTREPRISES EN TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC (CETEQ)

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTION POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAMÉ)

HYDROGÈNE QUÉBEC (HYDROGÈNE QUÉBEC)

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L’ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L’INNOVATION ET L’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ)

RIO TINTO (RIO TINTO)

SANIMAX (SANIMAX)

SOLLIO GROUPE COOPÉRATIF (SGCOOPÉRATIF)

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Nous demandons aux participants de bien vouloir s’identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l’enregistrement. Merci!

Heure début :	9 h 00
Pause santé :	10 h 45 à 11 h 00
Pause lunch :	11 h 46 à 13 h 00
Pause santé :	14 h 12 à 14 h 28
Heure fin :	15 h 20